

COMMUNICATION SUR LE PROGRES



Mai 2008

Créé depuis plus de 20 ans, le Groupe Samsic compte aujourd'hui 45.000 collaborateurs en Europe et un chiffre d'affaires d'1 milliard d'euros en 2007. Sa vocation est de proposer une offre globale de métiers du multiservice (propreté, environnement, emploi, sécurité, services à la personne) et du multitechnique (génie climatique et électrique, maintenance et logistique...).

Le groupe Samsic est adhérent du Global Compact depuis 2005.

Christian ROULLEAU Président Directeur Général renouvelle son engagement et celui de l'ensemble du groupe en faveur du Pacte Mondial et de ses 10 principes fondamentaux.

PRINCIPE ILLUSTRE N° 6

Poursuite des engagements 2007

L'engagement du Groupe Samsic en faveur des personnes en situation de handicap, motivé par la volonté d'agir de manière responsable tant sur le plan social qu'économique, se décline aujourd'hui dans l'ensemble des activités du groupe.

S'assurer de l'adéquation entre nos postes de travail et les situations handicapantes des personnes nous permet de ne pas fragiliser davantage la santé des personnes concernées et de servir et satisfaire nos partenaires conformément à nos engagements.

Cette exigence nous a permis de traduire notre engagement en actes grâce à :

- des actions récurrentes de sensibilisation et de formation pour l'ensemble de nos équipes
- un partenariat ciblé avec des associations de personnes handicapées,
- une adhésion des établissements et agences et surtout leur implication dans cet engagement,
- et au soutien continu de la Direction Générale et de la Direction des Ressources Humaines.

Ainsi, entre Mars 2007 et Avril 2008,

- 25 personnes ont pu conserver un emploi au sein du groupe,
- et 60 situations sont actuellement en cours de traitement en terme de maintien en activité.

	Objectifs 2007	Résultats déjà obtenus en 2008
Samsic Propreté	150	170 CDI
Samsic Sécurité	100	65 ETP*
Samsic Emploi	150 ETP*	250 personnes déléguées, soit 50 personnes à temps plein, plus 42 personnes en formation

*ETP : Equivalent Temps Plein

Notre volonté est de maintenir cette dynamique d'intégration de personnes en situation de handicap au sein du groupe, et de façon pérenne.

Contact : David LE PORT - david.leport@Samsic.fr

PRINCIPES ILLUSTRÉS N° 8 & 9

Durant l'année 2007, Samsic Propreté a entrepris et mis en œuvre des actions visant à promouvoir une plus grande responsabilité de nos collaborateurs en matière de préservation du milieu et des ressources naturelles tout en favorisant la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement. Ces actes réaffirment notre soutien et notre volonté de faire progresser les principes du Pacte Mondial.

Dans un souci de protection de la santé des salariés, une première substitution de produits de nettoyage a été réalisée en 2004, en interdisant la commande de détergents faisant apparaître des substances CMR (cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction).

Dans le souci permanent de poursuivre nos efforts, plusieurs gammes de produits nettoyants ayant reçu le Label Ecologique Européen ont été référencées en 2006.

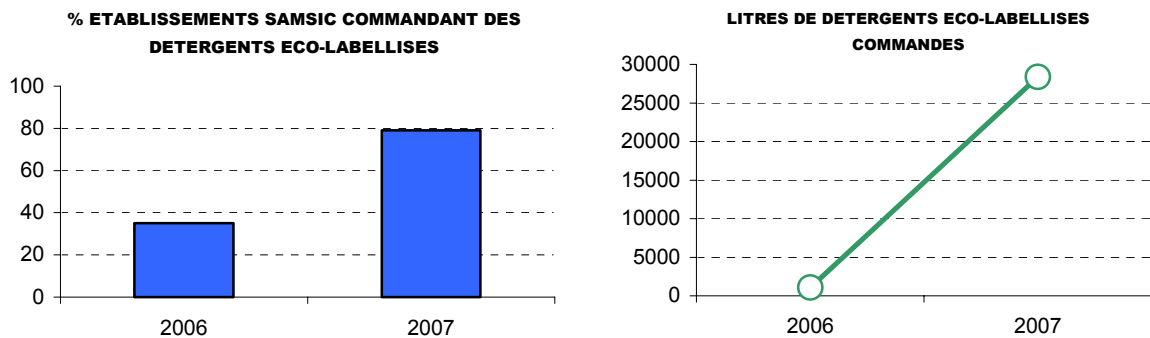
Ce Label Ecologique Européen est aujourd'hui le seul signe de qualité environnementale certifié par un organisme indépendant et reconnu dans toute l'Europe.



Il garantit entre autre :

- des critères de performances et de durabilité (équivalents ou meilleurs que ceux d'un nettoyant leader du marché)
- la sécurité du produit (pas de sensibilisation par inhalation ni par contact avec la peau)
- une limitation des rejets de substances toxiques ou autrement polluantes dans l'environnement aquatique (effet limité sur la croissance des algues dans l'eau)
- une biodégradabilité accrue (biodégradabilité plus grande que celle exigée par le règlement sur les détergents du 8 octobre 2005)
- une réduction des déchets d'emballages (pas d'utilisation de vaporisateurs contenant des gaz propulseurs)
- des instructions pour une utilisation respectueuse de l'environnement (recommandation de dosage sur l'emballage)

Désireux de dépasser le stade de l'expérimentation initié en 2006, près de 80% des 72 établissements Samsic Propreté ont commandé en 2007 des détergents éco-labellisés. Le nombre de litres de nettoyants écologiques consommés a été multiplié par 30.



Fort de cette première dynamique et souhaitant poursuivre ses efforts en matière de protection de la santé et de préservation de l'environnement, Samsic Propreté s'engage, d'ici fin 2008, à substituer 30% de son volume (litres) de produits d'entretien courants par des détergents ayant reçu le label écologique.

Samsic Propreté a souhaité travailler en partenariat avec son fournisseur principal de chimie écologique afin de faciliter la diffusion en interne des nettoyeurs éco-labelisés.

Trois axes d'amélioration ont été retenus dans le but de favoriser la substitution des produits de nettoyage traditionnels par des détergents éco-labelisés, tout en garantissant une qualité de prestation conforme à nos engagements auprès de nos clients :

- La différenciation des détergents écologiques et de leurs emballages afin de faciliter leur utilisation auprès des salariés,
- L'amélioration du packaging des produits écologiques pour optimiser leur maniement,
- La formation systématique des agents de propreté et de maîtrise lors de leur première utilisation des détergents écologiques (formation réalisée par les fournisseurs)

Alain GERMOND, Directeur Général Délégué, Pôle Professionnel Doucet :

« Le travail de nos équipes a été dans un premier temps de présenter une innovation de rupture dans un univers jusque là très classique en termes d'usage et d'emploi de produits d'entretien. De plus, s'agissant de produits d'origine 100% végétale, les freins psychologiques sur les critères d'efficacité ont demandé aux équipes de formation Samsic d'appliquer une pédagogie de l'exemple par la démonstration sur site accompagnée de formations explicatives dans chaque établissement.

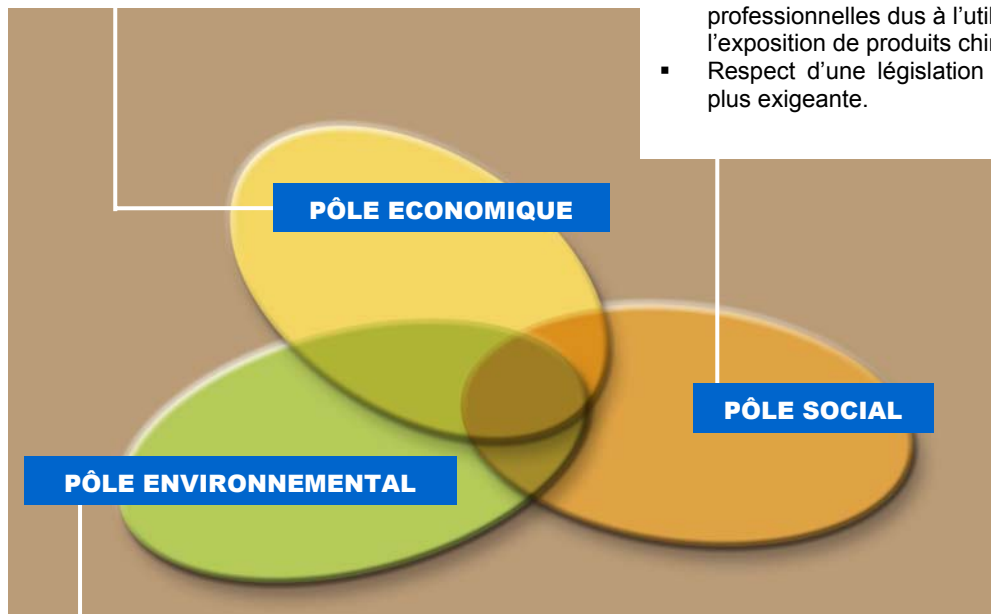
Suite aux remarques des utilisateurs, nous avons dû modifier (en relation avec notre R&D) le code couleur de certains produits pour en faciliter l'usage et la reconnaissance, tout en respectant la formulation Végétale. Les étiquettes nécessitaient jusqu'à ce jour un ajustement de code couleur. De ce fait, le code couleur a également été transcrit sur l'étiquetage du conditionnement.

De façon déontologique, ce partenariat entre Samsic et Atout Vert a permis de développer la sensibilisation aux produits écologiques. Mais il a également donné l'occasion de multiplier les adaptations technologiques et d'étendre les réflexions afin d'améliorer l'utilisation de ces produits (codes couleur, packaging, ...).

Le travail continue bien évidemment. »

Ces engagements volontaires ont des impacts positifs non seulement pour la préservation de l'environnement mais aussi pour les conditions de travail de nos collaborateurs et le développement économique de nos établissements. Cette substitution concilie les trois aspects économique, social et environnemental de notre activité. Une combinaison efficace qui inscrit cette démarche dans le cadre du développement durable.

- Fidélisation des clients
- Opportunité de marchés potentiels



- Amélioration de la sécurité de nos collaborateurs et de celle des clients à travers la diminution des allergies, accidents du travail, maladies professionnelles dus à l'utilisation ou à l'exposition de produits chimiques.
- Respect d'une législation de plus en plus exigeante.

- Amélioration de la préservation des milieux naturels grâce à une utilisation de produits plus respectueux de l'environnement et le référencement de matériels de propreté selon les articles 4 et 23 des conditions générales d'achat.
- Respect de la réglementation en constante évolution.

Au delà de cette démarche de substitution, le Groupe Samsic, fort de ses engagements, se dirige aujourd'hui vers une révision complète de ses méthodes de travail dans le secteur de la propreté.

Contact : Guillaume LEMOULT - guillaume.lemoult@samsic.fr